

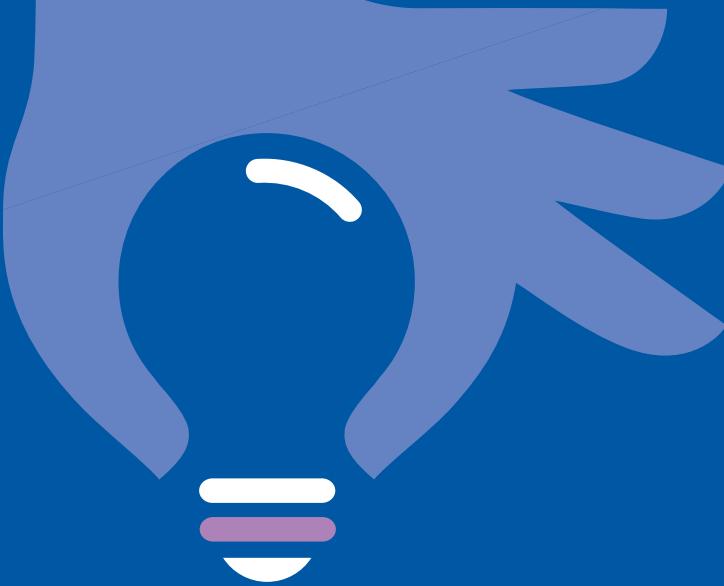
Créer ou reprendre une entreprise

2025

| Découvrir la création d'entreprise
et se lancer !

| Construire votre projet
à votre rythme

| Bénéficier du soutien et d'un
accompagnement personnalisé d'experts



SOLUCCIO
Création-Reprise-Transmission

Les offres



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE



Vous créez votre entreprise, bravo !

Vous voulez entreprendre cette aventure avec de la méthode, des outils et le regard neutre et bienveillant d'un professionnel pour vous guider et vous challenger ? Vous avez frappé à la bonne porte.

À la CCI, nous vous proposons un parcours personnalisé, conçu pour garantir votre réussite.

>>> PARTEZ BIEN PRÉPARÉ

Avancez pas à pas, construisez votre projet à votre rythme en analysant tous les aspects (stratégie, business model, étude de marché, plan marketing, prévisionnel financier, juridique...), rédigez un business plan professionnel et accédez aux financements adaptés. Et, sous conditions, obtenez votre certification de compétences reconnue par l'État, gage de sérieux et de professionnalisme, elle vous facilitera l'accès aux financements.

3 étapes pour créer votre entreprise en toute sécurité

Lors de votre parcours d'accompagnement personnalisé, travaillez sur tous les aspects de la création de votre entreprise.

1

Créer une entreprise, c'est quoi au juste ?

Vous découvrez la création d'entreprise. Faites le point sur votre projet, vos motivations et vos points forts. Réunions d'information, guide en ligne, tests... autant de points de repère précieux pour en savoir plus sur la création de votre entreprise.

2

Identifier les facteurs de réussite

Vous voulez prendre les bonnes décisions pour débuter de manière sereine et identifier les risques et les opportunités de votre projet ? Prenez vos repères de chef d'entreprise lors de nos ateliers ou de la formation « 5 jours pour Entreprendre », challengez votre idée et formalisez votre projet. Une étape cruciale vers le lancement de votre entreprise.

3

Construire le bon projet

Comment structurer votre projet aux yeux de financeurs, créer un business plan efficace et apporter de la crédibilité à votre projet ? Lors d'ateliers, de rencontres entre entrepreneurs, de rendez-vous individuels avec des experts et votre conseiller Entreprendre, construisez votre future entreprise et formalisez votre business plan. Votre conseiller vous facilitera l'accès au financement et l'immatriculation de l'entreprise.

S'INFORMER



CCI BUSINESS BUILDER

Plateforme des porteurs de projet

La plateforme CCI BUSINESS BUILDER vous permet de travailler de façon autonome, à votre rythme, pour élaborer votre business plan et préparer votre projet en ayant une première idée de sa viabilité.

Accès gratuit

<https://business-builder.cci.fr>



TRANSENTREPRISE

Reprendre une entreprise

Le dispositif Transentrepreneur permet aux CCI de diffuser des annonces d'entreprises à reprendre quelque soit le secteur d'activité.

Votre conseiller CCI assure la mise en relation entre cédants et repreneurs et peut vous accompagner dans la recherche de votre future entreprise.

Accès gratuit

www.transentreprise.com



Nos partenaires





ÊTRE ACCOMPAGNÉ

BÂTIR UN PROJET ENTREPRENEURIAL DURABLE

Parcours pour préparer votre projet de création/reprise d'entreprise : analyser la pertinence de votre projet de création ou de reprise et vous former aux bases de la gestion d'entreprise.

Tout public / 2 formules

n°1

Accompagnement individuel : 7 heures
Prix : 850 € net de TVA *

n°2

Accompagnement individuel : 7 heures
Formation : 5 Jours pour Entreprendre
35 heures
Prix : 1 540 € net de TVA *

*Prise en charge financière possible CPF

PASS ENTREPRENDRE

Mis en place et financé par la Région Pays de la Loire, ce programme propose aux porteurs de projet un parcours d'accompagnement personnalisé, au plus près de leurs besoins. La convention entre la CCI et la Région garantit le sérieux et la qualité de l'accompagnement.

PASS DIAGNOSTIC

Première étape obligatoire pour analyser votre projet entrepreneurial et vous orienter au mieux vers les accompagnements appropriés.

PASS CONSTRUCTION

Accompagnement individuel ou collectif pour définir votre projet entrepreneurial, formaliser votre business plan, structurer votre approche commerciale et préciser la stratégie de votre entreprise.

PASS PRIMO-DÉVELOPPEMENT

Accompagnement individuel dans vos premiers pas d'entrepreneur pour vous aider à construire les outils de suivi de votre activité et anticiper d'éventuelles difficultés au cours des trois premières années.

Public Demandeurs d'emploi souhaitant créer son activité entrepreneuriale à titre principal, sur le territoire des Pays de la Loire

Prix : Financé par la Région Pays de la Loire





SE FORMER

DEVENIR MICRO-ENTREPRENEUR

Cette formation de 7 heures permet de comprendre les différents volets du pilotage de la micro-entreprise, de connaître les obligations du statut de micro-entrepreneur et de préparer les démarches administratives.

7 sessions par an

Alternance lundi-vendredi
de 9h à 17h

Sur inscription

Prix : 200 € net de TVA

*Prise en charge financière possible

PASS ENTREPRENDRE

Cette formation-action est basée exclusivement sur les projets des participants et l'expertise des formateurs. Une alternance quotidienne de travaux individuels et collectifs permet à chaque stagiaire d'avancer sur son projet.

29 jours de formation

Calendrier : nous consulter

Prix : formation financée par la Région PDL



5 JOURS POUR ENTREPRENDRE

Identifier les points-clés d'une création d'entreprise réussie

Dispensée par des professionnels, cette formation vous permet de vérifier la cohérence de votre projet, de prendre les bonnes décisions et d'acquérir les connaissances de base de la gestion d'une entreprise.

5 sessions par an

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30

Sur inscription

Prix : 690 € net de TVA*

*Prise en charge financière possible CPF ou CCI

CONSEILS D'EXPERTS

Avocats

L'Ordre des Avocats du Barreau de Laval assure une permanence à la CCI pour les futurs créateurs et repreneurs d'entreprise.

1 vendredi sur 4

[de 9h à 12h]

sur rendez-vous

Gratuit



Experts comptables

L'Association des Experts Comptables de la Mayenne (AMECA) assure une permanence à la CCI pour les futurs créateurs et repreneurs d'entreprise.

1 vendredi sur 3

[de 9h à 12h]

sur rendez-vous

Gratuit





DÉMARRER L' ACTIVITÉ



STARTER ACCOMPAGNEMENT POST-CRÉATION

Accompagnement du jeune chef d'entreprise pour optimiser le démarrage de son activité et le rendre progressivement autonome dans ses différentes actions : développement commercial, communication, gestion, administratif...

Coaching individuel et personnalisé

3 à 6 rendez-vous

Durée de 6 à 12 heures d'accompagnement

Prix : 285 € à 525 € HT

Public : entreprises de moins de 3 ans



FORMALITÉS

La CCI vous accompagne dans vos démarches administratives (immatriculations, modifications et radiations) et vous apporte toute l'assistance nécessaire dans l'élaboration de votre dossier.

Formule SOLO

Depuis le 1^{er} janvier 2023, toutes les formalités des entreprises (immatriculations, modifications et radiations) doivent exclusivement être effectuées en ligne et en toute autonomie sur le site de l'INPI qui devient votre interlocuteur unique.

www.procedures.inipi.fr

[01 56 65 89 98]

Gratuit hors frais de greffe

Formule DUO

Le conseiller CCI prend en charge l'intégralité de vos démarches d'immatriculation, de modification ou de radiation.

Sur rendez-vous du mardi au vendredi

Sans rendez-vous : 1 à 2 permanences par semaine (nous consulter)

Prix : de 55 € à 145 € TTC

hors frais de greffe selon la formalité



>>> GARDONS LE CONTACT

Pour rester en lien avec votre conseiller Entreprendre, vous aurez accès à CCI Business Builder, la plateforme des Chambres de Commerce et d'Industrie pour vous aider dans la construction de votre projet d'entreprise. Vous y trouverez également des ressources pour vous permettre d'avancer entre chaque rendez-vous avec votre conseiller.

>>> INFOS PRATIQUES

Coût de l'accompagnement

Selon votre projet, sur devis. Une prise en charge est possible grâce aux dispositifs régionaux et/ou européens et à votre CPF (Compte Personnel de Formation), contactez votre CCI locale

Durée de l'accompagnement

Personnalisable suite à un premier « Entretien découverte de votre projet » offert par votre CCI.

Le conseil de la CCI

Après ce parcours d'accompagnement et l'immatriculation de votre entreprise, rien n'est fini ! Votre conseiller Entreprendre est à votre disposition pour vous aider dans le démarrage de votre entreprise.



>>> DES EXPERTS À VOS CÔTÉS

Votre conseiller Entreprendre référent, connaisseur du tissu économique et institutionnel local, vous guide de A à Z dans la construction de votre projet.

Rencontrez également des experts en fonction de vos besoins (expert-comptable, avocat, notaires, spécialistes du tourisme, du commerce ou de l'industrie, professionnels du développement durable, du numérique, etc...).

Ludovic PLESSIS
Coordinateur Pôle Entrepreneuriat
02 43 49 50 22/06 82 34 68 04
ludovic.plessis@mayenne.cci.fr

Julie BEASSE
Conseillère Crédit à la Creation Reprise Transmission
02 43 49 50 27/07 64 58 07 16
julie.beasse@mayenne.cci.fr

Emmanuelle DE BERRANGER
Chargée de Formalités
02 43 49 50 39
emmanuelle.deberranger@mayenne.cci.fr

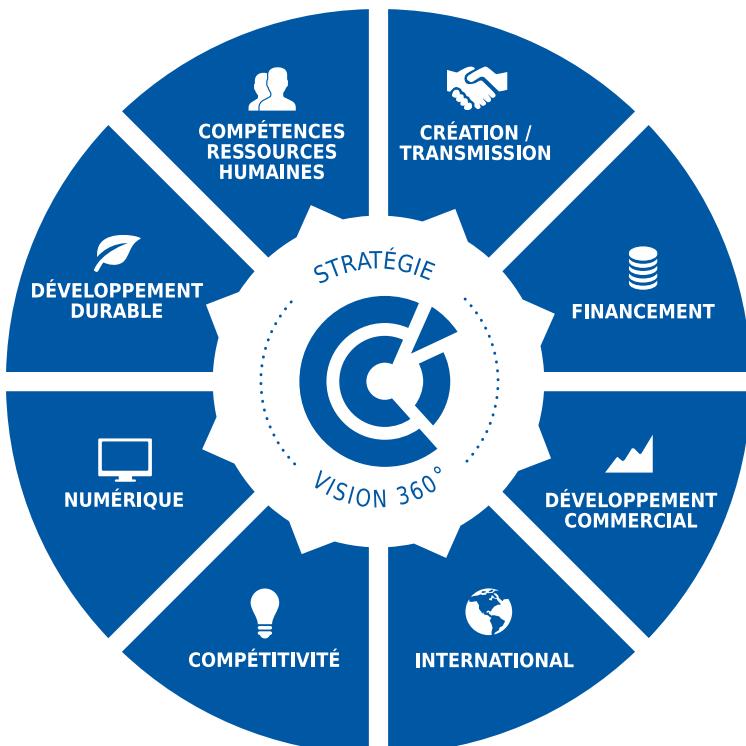
Julie PELICOT
Assistante
02 43 49 50 08
julie.pelicot@mayenne.cci.fr



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

**8 bonnes raisons
(et bien d'autres)
de faire appel à votre CCI !**



CCI de la Mayenne - Maison Des Entreprises
18 place de la gare - CS 60239 - 53002 LAVAL CEDEX
www.mayenne.cci.fr